

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 SEPTEMBRE 2025

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, Chers Adhérents,

En tant que Président de l'UTL de la Vallée de l'Oust, j'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter le Rapport Moral concernant notre année universitaire 2024-2025.

L'UTL de la Vallée de l'Oust est une association dynamique qui permet de s'instruire tout au long de la vie dans une ambiance conviviale et de lutter contre l'isolement des personnes en permettant le partage des connaissances et des savoirs. Elle est ouverte à tous, résidents de Malestroit et de toutes les communes environnantes, sans condition d'âge, de formation, de diplôme ou de profession.

Notre UTL fait partie des 48 UTL de Bretagne, dont 12 sont situées dans le Morbihan. L'UTL de Bretagne, est lieu ressource notamment pour le référencement des conférences, l'informatique et la richesse des relations humaines. Elle est aussi notre interlocuteur privilégié dans les domaines juridique et comptable.

Notre activité implique un suivi administratif réglementé, c'est pourquoi l'association utilise la plateforme informatique développée par l'UTL de Bretagne pour sa gestion interne et pour l'usage du Web. Vous avez ainsi à votre disposition toutes les informations mises à jour régulièrement sur le site www.utlvalleedeloust.fr

Nous avons également développé notre communication afin de nous faire connaître davantage et de permettre à un plus grand nombre de personnes de bénéficier de nos conférences, sorties, et de toutes nos activités, grâce à nos « flyers » largement distribués dans les communes environnantes et les commerces partenaires.

Les ressources financières de notre UTL proviennent à 90 % des cotisations des adhérents et des subventions (10%). Nous avons l'obligation légale d'évaluer les contributions volontaires en nature que vous trouverez en bas du compte de résultat. Nous devons aussi les mentionner sur le CERFA exigé pour les demandes de subventions. Elles comportent la valorisation de l'occupation des salles mises à disposition à titre gratuit, l'estimation des heures passées gracieusement par les membres du conseil d'administration et les dons kilométriques.

Tout ceci permet à l'administration d'évaluer l'utilité publique des associations.

La commission de contrôle des comptes, indépendante de notre Conseil d'Administration, a examiné et certifié l'exactitude de nos comptes lors du contrôle effectué le 2 septembre 2025. Merci à Matty LE GAL, Emmanuel GRU et Joël LE SAOUTER, pour leur investissement. Vous visualiserez les comptes de l'exercice dans le rapport financier que vous présentera notre trésorier.

Au début de l'année universitaire 2024-2025, nous avons acquis un logiciel de comptabilité qui nous permet de vous présenter les résultats comptables selon les nouvelles normes exigées par la loi, applicable depuis le 1er janvier 2020.

Je tiens à remercier vivement Bruno GICQUELLO et le conseil municipal de la ville de MALESTROIT pour l'aide financière apportée, elle est importante pour la vie de notre UTL.

Merci au Conseil Départemental pour les subventions accordées pendant cet exercice.

Merci au Crédit Mutuel de Bretagne qui participe à l'impression de nos « flyers ».

Merci également à l'Armoric Cinéma qui nous permet de bénéficier d'une salle très confortable que nous envient bien des UTL qui n'ont pas cette chance.

Et enfin, un **GRAND MERCI aux administrateurs et bénévoles** qui sont très impliqués et soudés pour vous apporter une diversité de propositions afin de satisfaire au mieux vos envies d'ordre culturel que ce soit au niveau des conférences, des sorties, des activités ou événements, avec savoir-faire, convivialité et un bon esprit d'équipe.

Un grand merci aux 4 membres démissionnaires pour leur implication et leur dévouement à l'association tout au long des nombreuses années passées au service de l'UTL. Il s'agit de Antoine DANTO, Monique Le Saouter, Nicole BERTHO et Pierre LE GAL.

On peut les applaudir

Selon nos statuts le Conseil d'Administration est renouvelable par tiers chaque année. Compte tenu du tiers sortant statutaire, de 4 démissions, et des 2 candidatures que nous avons reçues, nous passerons à 15 membres. Vous aurez donc 5 membres à élire lors de cette Assemblée Générale.

Et pour finir, ma phrase un peu fétiche :

« Seul on est peu de chose, à plusieurs nous pouvons réaliser de très belles choses ».

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne Assemblée Générale.

Jean – Yves PLANTARD, Président.